

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE IMIO
MARDI 28 JUIN 2022 - 18H
dans les locaux de la Bourse - Centre de Congrès
Place d'armes 1 - 5000 Namur

081/58.61.00

www.imio.be

Afin de garantir la publicité garantie par l'article L1523-13 du Code Wallon de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, l'assemblée générale du premier semestre sera ouverte au public.

POINT DE L'ORDRE DU JOUR

| | |
|---|--|
| 1 | Présentation du rapport de gestion du Conseil d'Administration |
| 2 | Présentation du rapport du collège des contrôleurs aux comptes |
| 3 | Présentation et approbation des comptes 2021 |
| 4 | Décharge aux administrateurs |
| 5 | Décharge aux membres du collège des contrôleurs aux comptes |
| 6 | Révision de nos tarifs |

Conformément à l'article L1523-13 §1er (alinéas 4 et 5) du CDLD, la séance de l'assemblée générale est ouverte à toutes les personnes domiciliées depuis 6 mois au moins sur le territoire de la commune de Bernissart.